



# Quelle organisation pour la rentrée scolaire de Septembre 2018 à Aniane ?

Chers parents d'élèves bonjour,

En Juin dernier, le gouvernement publiait un décret permettant le retour à la semaine de 4 jours.

La municipalité d'Aniane a décidé de ne rien modifier en urgence et de mettre à profit l'année scolaire 2017-2018 pour évaluer le dispositif existant et lancer une concertation avec la communauté éducative.

Dans ce but, le Comité Consultatif Enfance Jeunesse - CCEJ (qui réunit délégués des parents, enseignants, associations, techniciens périscolaires et élus) s'est réuni une première fois et une réunion publique a eu lieu le 17 Novembre. Une consultation aura lieu au cours du mois de Décembre : le questionnaire au verso permettra de recueillir votre avis, et les enfants d'élémentaire seront consultés collectivement pendant les temps scolaires.

Le 11 janvier, le comité consultatif enfance jeunesse se réunira à nouveau pour émettre des recommandations. Fin janvier, les deux conseils d'écoles se prononceront à leur tour. Début février, nous devons envoyer à l'inspectrice d'académie l'avis du Maire et les avis des conseils d'école. C'est le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) qui décidera en dernier lieu, mais il valide à priori les modifications qui font consensus. S'il n'y a pas de consensus, il préfère ne rien modifier et garder l'organisation des rythmes existante. Fin Février, nous serons fixés sur l'organisation scolaire et périscolaire prévue pour la rentrée de Septembre 2018 :

- Le maintien de l'organisation actuelle avec 4,5 jours d'école (Classe le mercredi matin ; fin des apprentissages à 16h et activités périscolaires de 16h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis)
- Le passage à 4 jours d'école (Plus de classe le mercredi matin ; fin des apprentissages à 17h et suppression des activités périscolaires de 16h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis)

La question du choix des rythmes scolaires est complexe. Elle a beaucoup évolué en France (4, 5 jours avec le samedi avant ; puis passage aux 4 jours en 2008 ; retour aux 4,5 jours en 2013 ; et enfin libre choix depuis la rentrée dernière). Elle a soulevé de nombreux débats sur les conditions d'apprentissage, sur la fatigue....

La réunion publique du 17 Novembre a permis notamment de rappeler ces évolutions et d'aborder les points suivants :

- Contexte de l'accueil enfance et jeunesse sur le village avant la réforme des rythmes en 2014
- Historique des rythmes scolaires en France
- Processus de mise en place à Aniane et description du dispositif actuel
- Evaluation du dispositif d'activités périscolaires ALP d'Aniane
- Eléments financiers
- Cartographie de l'organisation scolaire 2017/2018 sur notre territoire
- Point de vue de la FCPE (principal syndicat de parents d'élèves)
- Point de vue du SNUIPP et du SE UNSA (principaux syndicats d'enseignants)

S'en est suivi un débat entre les différents participants qui a notamment permis d'entendre le Point de vue des enseignants de maternelle et d'élémentaire et celui des parents.

Afin de mieux comprendre les enjeux, nous vous invitons à lire le compte rendu de cette réunion, ainsi que plusieurs documents présentés lors de la réunion publique sur le site de la mairie : <http://www.ville-aniane.com>

Afin d'étayer ses recommandations, le Comité Consultatif Enfance Jeunesse a besoin de connaître votre avis.

**Merci de répondre au questionnaire** ci-dessous et de le ramener à l'enseignant de votre enfant (ou au service Enfance Jeunesse) **avant le 22 Décembre 2017.**

Nombre d'enfants dans cette école :

Classe de votre (vos) enfant(s) : .....

- Votre (vos) enfant(s) vient-il (viennent-ils) en bus à l'école ? **oui**  **non**
- Avez-vous un (des) enfants à la fois en maternelle ET en élémentaire ? **oui**  **non**

**Si oui, merci de remplir un questionnaire par école**

- Trouvez-vous que les rythmes scolaires actuels sont adaptés au rythme de votre enfant ? **oui**  **non**
- Trouvez-vous qu'ils sont adaptés à votre organisation familiale et professionnelle ? **oui**  **non**
- Actuellement, de 16 h à 17 h, votre enfant est le plus souvent :

**En ALP**  **En activité extérieure**  **Avec vous**  **Gardé par un tiers**  **Seul**

- Actuellement, de 17h à 18h, votre enfant est le plus souvent :

**En ALP**  **En activité extérieure**  **Avec vous**  **Gardé par un tiers**  **Seul**

- Actuellement, le mercredi après-midi, votre enfant est le plus souvent :

**Au centre de loisirs**  **En activité extérieure**  **Avec vous**  **Gardé par un tiers**  **Seul**

- Si nous devions revenir à la semaine de 4 jours, de 17h à 18h, votre enfant serait le plus souvent :

**En ALP**  **En activité extérieure**  **Avec vous**  **Gardé par un tiers**  **Seul**

- Si nous devions revenir à la semaine de 4 jours, le mercredi **matin**, votre enfant serait le plus souvent :

**Au centre de loisirs**  **En activité extérieure**  **Avec vous**  **Gardé par un tiers**  **Seul**

- Si nous devions revenir à la semaine de 4 jours, le mercredi **après-midi**, votre enfant serait, le plus souvent :

**Au centre de loisirs**  **En activité extérieure**  **Avec vous**  **Gardé par un tiers**  **Seul**

**De manière générale, pensez-vous que nous devrions :**

- Garder le rythme actuel de 4,5 jours d'école (fin des cours à 16h ; ALP de 16h à 17h ; école le mercredi matin)
- Passer à un rythme de 4 jours d'école (fin des cours à 17h ; pas d'ALP de 16h à 17h ; pas d'école le mercredi matin)
- Pensez-vous que nous devrions avoir des rythmes différents pour la maternelle et l'élémentaire ? **oui**  **non**